

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 29 juin 2009****MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. BORDAT
Membres présents : M. MILLOT - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mlle KOENDERS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLLE - M. PRIBETICH - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mlle MODDE - Mlle MASLOUHI - Mlle CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA
Membres excusés : Mme POPARD (pouvoir M. PRIBETICH) - M. BERTELOOT (pouvoir Mme C. MARTIN)
Membres absents :

OBJET DE LA DELIBERATION

Exercice 2008 - Affectation des résultats

Monsieur Maglica, au nom de la commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

En application des règles édictées par l'instruction budgétaire et comptable M14, il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur l'affectation des résultats qui se dégagent du budget principal et de chacun des budgets annexes, à la clôture de l'exercice 2008.

Le Compte Administratif 2008 que vous venez d'approuver a, en effet, permis de déterminer, d'une part, le résultat de la section de fonctionnement ainsi que le solde d'exécution de la section d'investissement, d'autre part, les restes à réaliser qui seront repris dans le Budget Supplémentaire 2009. Je vous précise que le résultat de la section de fonctionnement qui apparaît au Compte Administratif et sur lequel porte la décision d'affectation, est le résultat constaté à la clôture de l'exercice augmenté du résultat reporté à la section de fonctionnement de l'exercice antérieur.

Je rappelle que ce résultat englobant ces écritures exceptionnelles doit être affecté par ordre de priorité :

- à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur,
- à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement,
- pour le solde, en excédents de fonctionnement reportés, pour financer des dépenses nouvelles, ou en une dotation complémentaire en réserves.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, après avoir pris connaissance des résultats qui se dégagent à la clôture de l'exercice 2008 du budget principal ainsi que de chacun des budgets annexes, de bien vouloir décider de leur affectation, dans les conditions suivantes :

BUDGET PRINCIPAL

Résultat cumulé du budget principal :

15 456 385,48 €

Besoin de financement de la section d'investissement du budget principal (chapitre 001 - dépenses) 13 707 086,33 €

Décision d'affectation

Comblement du besoin de financement de la section d'investissement au titre de 2008 (compte 1068 - recettes) 13 707 086,33 €

Financement des propositions nouvelles et des restes à réaliser de la section de fonctionnement (chapitre 002 - recettes) 1 749 299,15 €

BUDGET ANNEXE DU STATIONNEMENT

Excédent de financement de la section d'investissement (chapitre 001 - recettes) 287 223,22 €

BUDGET ANNEXE DE L'AUDITORIUM

Résultat de l'exercice : 217 939,74 €

Besoin de financement de la section d'investissement (chapitre 001 - dépenses) 217 939,74 €

Décision d'affectation

Comblement du besoin de financement de la section d'investissement au titre de 2008 (compte 1068 - recettes) 217 939,74 €

BUDGET ANNEXE DE LA ZAC CLEMENCEAU BOUDRONNEE

Résultat de l'exercice : 1 048 408,80 €

Besoin de financement de la section d'investissement (chapitre 001 - dépenses) 1 048 408,80 €

Décision d'affectation

Comblement du besoin de financement de la section d'investissement au titre de 2008 (compte 1068 - recettes) 1 048 408,80 €

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,

PUBLIÉ LE 6/07/09

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

06 JUL 2009



Alain MILLOT